

DECEMBRE
2015

**BILAN D'EMISSIONS
DE GAZ A EFFET DE SERRE**

ANNEE 2014

-

FRANFINANCE

TABLE DES MATIERES

Bilan d'émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance	3
A. Description de la personne morale concernée	3
B. Année de reporting et année de référence	4
C. Émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance	4
D. Éléments d'appréciation des incertitudes	7
E. Exclusion de sources et de postes d'émissions	7
F. Précis méthodologique	8
G. Publication du bilan	9
Synthèse des actions envisagées en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance	10
A° Une culture de Groupe tournée vers l'environnement	10
B° Le plan d'actions du Groupe pour la période 2012-2015	10
C° L'intégration du plan d'actions de la société Franfinance au sein de sa politique de Groupe	12

Bilan d'émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance

A. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : FRANFINANCE

Sigle : Néant

Code NAF/APE : 6492Z **Code SIREN :** 719807406

Code SIRET : 719 807 406 00058

Adresse : 57-59 avenue de Chatou- 92500 Rueil-Malmaison

Nombre de salariés : 1 022

Description de l'activité :

Franfinance est une filiale du Groupe Société Générale qui exerce les activités suivantes :

- Réalisation de toutes opérations de crédit ou assimilées portant sur des biens mobiliers quelconques à usage des particuliers et sur les biens d'équipement, y inclus notamment :
 - › toutes opérations de crédit-bail mobilier de tous biens professionnels et de tous véhicules ;
 - › toutes opérations de location assorties d'une option d'achat ;
 - › toutes opérations de crédit à moyen terme.
- Octroyer exclusivement dans le cadre d'opérations de consolidation de crédits, des crédits immobiliers sous forme amortissable, au profit d'une clientèle de particuliers ;
- Réception du public de fonds à plus de deux ans de terme ;
- Octroi de prêts personnels ;
- Gestion de moyens de paiement, notamment de cartes de paiement ;
- Courtage d'assurances ;
- Octroyer des crédits immobiliers visant à l'installation de centrales photovoltaïques.

- Description du périmètre organisationnel retenu :

Le bilan des gaz à effet de serre ci-dessous porte sur les exigences réglementaires à savoir les SCOPES 1 et 2 selon la norme ISO 14 064-1 ainsi que certaines émissions indirectes non obligatoires issues du SCOPE 3. Toutes ces émissions sont relatives aux activités de la société Franfinance qui se trouvent sur le territoire national.

L'objectif étant de rapporter l'intégralité des émissions générées par les biens et activités exploités par la société Franfinance sur le territoire national, le mode de contrôle retenu est un contrôle opérationnel.

- Le rapport suivant établit le bilan des émissions de GES des activités de la société Franfinance sur le territoire national.
- Il est suivi de la synthèse des actions envisagées afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

- Définition du périmètre opérationnel :

D'après le décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial, le bilan doit distinguer :

- **Les émissions directes, produites par les sources fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale ;**
- **Les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaires aux activités de la personne morale.**

Le bilan suivant prend aussi en compte les émissions indirectes associées aux déplacements professionnels (autres que déplacements en voiture) et à la consommation de papier.

Ce bilan est réalisé à partir des données recueillies pour l'année 2014 pour l'ensemble des sites occupés par Franfinance. Depuis 2014, les données relatives au siège social de Franfinance (Bâtiment Edison), font l'objet d'un reporting distinct afin de pouvoir détecter pour ce site en particulier les sources éventuelles de pertes et progrès.

Dans le tableau qui suit, les données recueillies ont été agrégées. Elles correspondent ainsi aux émissions de l'ensemble des sites de Franfinance.

- Distinction des postes d'émissions :

Postes inclus dans le champ réglementaire :

Emissions directes (comprenant les déplacements professionnels en voiture) et indirectes.

Postes non précisés dans le champ réglementaire :

Achats de produits ou services (consommation de papier)

Déplacements professionnels (avion et train)

B. Année de reporting et année de référence

La réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national correspond à l'obligation réglementaire issue du décret n°2011-829 du 11 juillet 2011. Le présent document est la réponse de la société Franfinance à cette obligation.

Ce bilan est réalisé sur la base des données 2014 agrégées et prises en compte dans le cadre des obligations réglementaires de reporting social et environnemental de Franfinance. Elles ont été publiées en annexe du Rapport de Gestion annuel réalisé début 2015.

Ainsi l'année de reporting pour ce bilan est 2014, l'année 2011 étant considérée comme l'année de référence pour les bilans d'émissions de gaz à effet de serre futurs.

Année de reporting : 2014

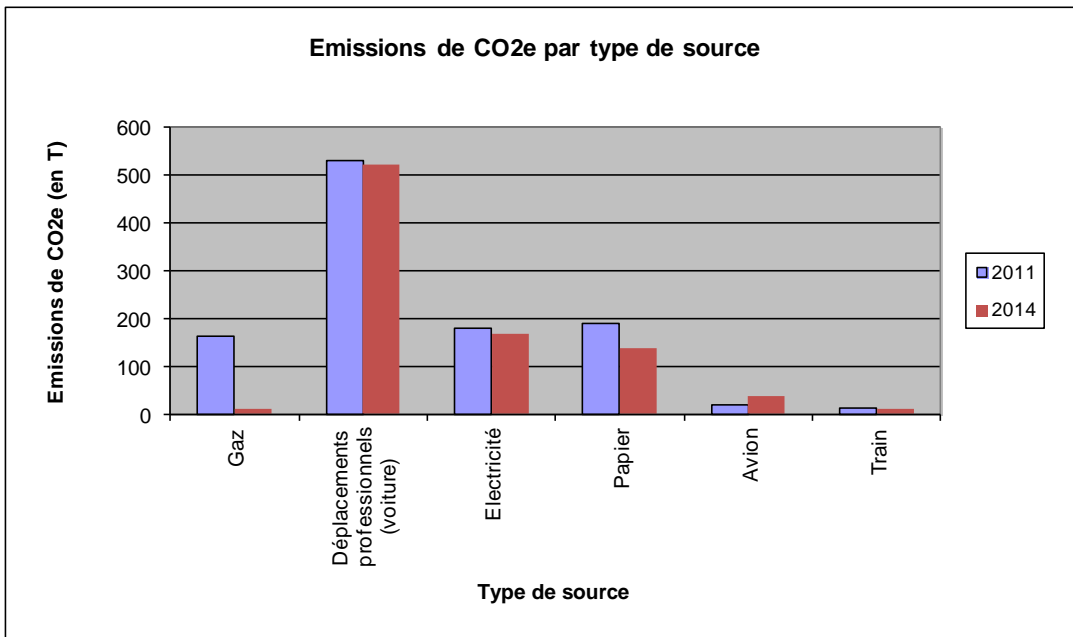
Année de référence : 2011

C. Émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance

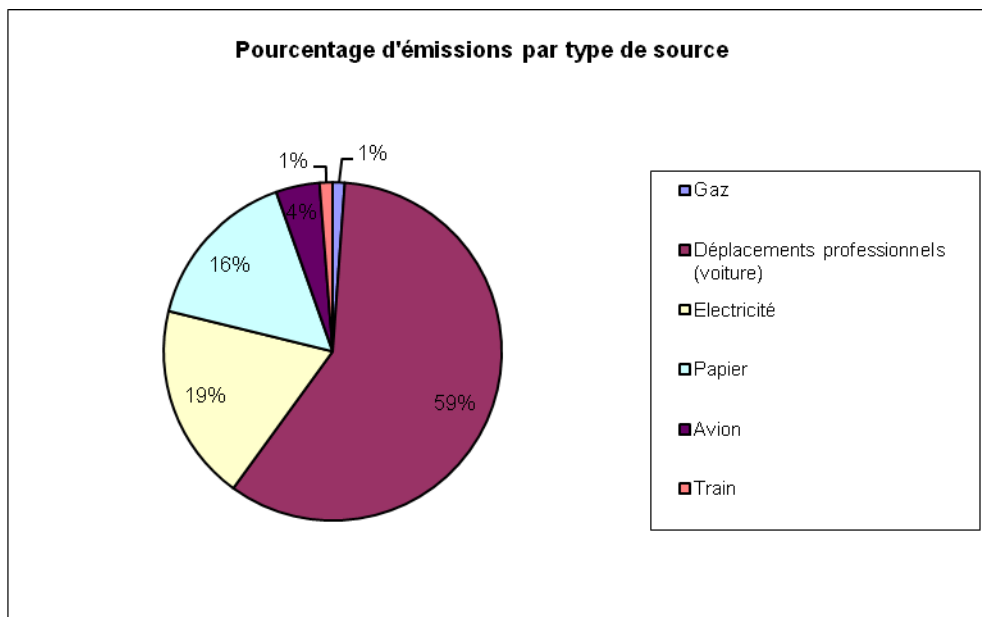
				Emissions GES (en Tonnes)													
				Bilan 2011 (année de référence)						Bilan 2014						Différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
catégories d'émissions	Postes d'émission	Libellés	Sources d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)		
Emissions directes	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Gaz (KWh)	163					163	10					10	-153	
			Fioul	0					0	0					0	0	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Déplacements professionnels en voiture	529					529	520					520	-9	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie		0					0	0					0	0	
	4	Emissions directes fugitives		0					0	0					0	0	
	5	Emissions issues de la biomasse		0					0	0					0	0	
	Sous total			692					692	530					530	-162	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	180					180	166					166	-14	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0					0	0					0	0	
		Sous total			180					180	166				166	-14	
Autres émissions indirectes*	9	Achat de produits ou services	Consommations de papier	189					189	139					139	-50	
	13	Déplacements professionnels	Avion	20					20	37					37	17	
			Train (km)	13					13	11					11	-2	
	Sous total			222					222	187					187	-35	
TOTAUX									1095							883	-211

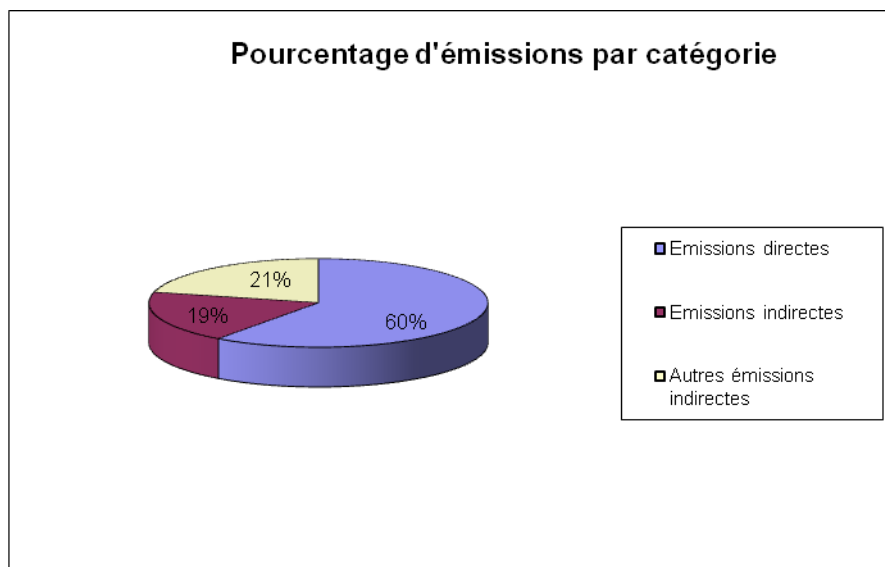
CO₂ b : CO₂ issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire



Les déplacements professionnels (voiture) de Franfinance constituent le premier poste d'émissions soit 59 % des émissions totales. La consommation d'électricité avec 19% des émissions représente le deuxième plus gros contributeur d'émissions de CO₂ suivi par la consommation de papier (16%).





Aucune émission évitée n'a été relevé entre 2011 et 2014.

D. Éléments d'appréciation des incertitudes

S'agissant de la collecte et du contrôle des données :

Le nombre important de données demandées peut engendrer des erreurs de collecte et de reporting qui peuvent ne pas être détectées bien que le système s'améliore d'année en année sur le périmètre de couverture et la fiabilité des données (avec la mise en place de contrôles de cohérence notamment et d'un nouvel outil de collecte).

Par ailleurs, des indicateurs de fiabilité sont calculés pour la collecte des données relatives aux consommations d'énergie.

Ils permettent de mesurer, sur l'ensemble d'une consommation relevée, la part issue de mesures directes. Ainsi, en 2014, 94 % de la consommation d'électricité étaient issues de mesures directes, alors de 100 % de la consommation de gaz étaient quant à elles issues d'estimations.

S'agissant des incertitudes relatives aux facteurs d'émissions utilisés (données issues de la Base Carbone):

Sources d'émissions	Incertitudes sur le facteur d'émission
Gaz	5%
Fioul	5%
Déplacements professionnels en voiture	10%
Électricité	10%
Consommation de papier	20%
Avion	20%
Train	20%

E. Exclusion de sources et de postes d'émissions :

Eu égard au périmètre réglementaire, aucune source ni poste d'émissions n'ont été exclu.

F. Précis méthodologique :

Ci-dessous les facteurs d'émissions choisis pour réaliser le bilan de GES.

Catégories concernées	Facteurs d'émissions Base Carbone	Sources
Eau glacée	18g CO2e/kWh Courbevoie - Réseau de La Défense	Base carbone
Vapeur	334g CO2e/kWh Courbevoie - Réseau de La Défense	Base carbone
Électricité	60g CO2e/kWh	Base carbone
Gaz naturel liquéfié (Scope 1)	205g CO2e/kWh PCI	Base carbone
Gaz naturel (Scope 1)	201,6g CO2e/kWh PCI	GUIDE DES FACTEURS D'EMISSIONS Version 6.1 (2010) Calcul des facteurs d'émissions et sources bibliographiques utilisées ADEME Les facteurs d'émissions utilisés sont seulement basés sur la combustion Chap 2, p 8 à 14.
Fioul domestique (Scope 1)	271,3g CO2e/kWh PCI	
Train en France moyenne	25,3gCO2e par passager,km	Base carbone
Court courrier (<1000km pour Base Carbone) (<500 km pour SG)	0,1550kg CO2 / passager.km x les km par 109 % (coefficient multiplicateur pour surplus de conso)	Guidelines to Defra's GHG conversion factors for company reporting Updated May 2014 Table 27: Average CO2 emission factors for passenger flights for 2014 GHG Conversion Factors(p23)
Moyen courrier > 500 et < 1600 km	0,0879kg CO2 / passager.km x les km par 109 %(coefficient multiplicateur pour surplus de conso)	
Long courrier (>4000km pour Base carbone) (> 1600 km pour SG)	0,1112kg CO2 / passager.km x les km par 109 %(coefficient multiplicateur pour surplus de conso)	
Papier issu de fibre recyclée	0,99t CO2e / t	analyse de cycle de vie carbone réalisé par SG sur le papier dans le cadre de son appel d'offres réalisé en 2012
Papier issu de fibres vierges	2,05t CO2e / t	Greenhouse Gas Emissions From Management of Selected Materials in Municipal Solid Waste, United States Environmental Protection Agency, September 2006.p24.
Moyenne véhicule essence	2,424Kg CO2e par litre	Ademe, 2010, chapitre 2 Bilan Carbone p.8
Moyenne véhicule diesel	2,662Kg CO2e par litre	Ademe, 2010, chapitre 2 Bilan Carbone p.8

Les facteurs d'émissions retenus sont soit issus de la Base carbone, soit issus de la méthodologie utilisée par Société Générale et basée sur le GHG Protocol (notamment lorsque les FE ne sont pas dans la Base Carbone ou que ceux utilisés par le Groupe sont plus précis comme par exemple pour le facteur d'émissions du papier).

G. Publication du bilan

Une publication du bilan sera faite sur le site internet suivant : www.franfinance.com

Responsable du suivi : Julia LEMIERRE

Fonction : Chargée de missions RSE et Innovation

Adresse : 59 avenue de Chatou 92853 Rueil Malmaison

Tel : 01 41 29 67 47

Mail : julia.lemierre@socgen.com

Synthèse des actions envisagées en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la société Franfinance

A. Une culture de Groupe tournée vers l'environnement

Suite au programme de neutralité carbone appliqué entre 2008 et 2012, le groupe Société Générale a adopté, en juillet 2012, une nouvelle stratégie de réduction de son impact carbone de 2012 à 2015, en renforçant ses ambitions par un double objectif.

- Réduction de 11% des émissions de gaz à effet de serre (GES) par occupant (hors recours à l'achat d'électricité verte).
- Augmentation de l'efficacité énergétique de 13% d'ici fin 2015 par rapport à 2012.

Par ailleurs, le groupe Société Générale s'est donné pour nouvel objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% par employé d'ici à 2020 par rapport à 2014. Suite à l'adoption de ce nouvel objectif de réduction, le Groupe devra déterminer les objectifs intermédiaires pour l'économie d'énergie, la consommation de papier et les déplacements professionnels à l'horizon 2020.

Afin d'atteindre les objectifs 2012-2015, la banque devra diminuer d'environ 6% les émissions de CO₂ et de 7% la consommation d'énergie d'ici fin 2015 par occupant.

Depuis 2005, le Groupe réalise un inventaire des émissions de GES conforme au GHG Protocol.

Cette politique a notamment donné lieu aux actions concrètes suivantes :

- 1) **La mise en place d'un dispositif de taxe carbone interne** qui permet de faire payer à chaque pôle d'activité et Direction fonctionnelle une taxe carbone interne, en fonction de leur empreinte carbone (10€/tCO₂) et l'affectation des revenus de cette taxe à des initiatives internes d'efficacité environnementale. En 2015, 56 initiatives portant sur l'immobilier, l'informatique, le papier, les transports et les déchets, ont été récompensées. Sur les trois années d'existence de ce dispositif, le Groupe a réalisé en moyenne une économie récurrente annuelle de 13 M€ sur les frais généraux et 4 700 tCO₂ (soit 1,4% des émissions de GES du Groupe).
- 2) **Un programme sur les bâtiments** : de nouveaux immeubles certifiés et avec des performances énergétiques fortes ; outil interne (le Référentiel Bâtiment responsable) destiné à évaluer les performances environnementales du parc Société Générale, développement des outils de suivi et de mesure des consommations ;
Le Groupe s'est fixé un objectif de 15% d'augmentation des performances énergétiques sur les immeubles centraux en 2015 par rapport à 2012. Pour cela, il s'est doté de plusieurs outils, dont un outil de Diagnostic Environnemental qui permet d'évaluer les performances environnementales du parc et un outil de pilotage énergétique, qui permet de suivre en temps réel les consommations énergétiques d'un immeuble (développé sur 3 sites pilotes en 2015).
Par ailleurs des actions ont été menées sur les bâtiments existants : Pilotage des données de consommation (système de télé comptage – baisse de 9.8% des consommations énergétiques) et rénovation des immeubles Réduction de la consommation d'énergie de 5Gwh/an).
- 3) **14% de la consommation d'électricité d'origine renouvelable et 418 MWh /an de production d'ENR en propre pour le périmètre mondial ;**

Les émissions évitées grâce à la production et la consommation d'électricité d'origine renouvelable est de 17 905 tonnes de CO₂.

B. Le plan d'actions du Groupe pour la période 2012-2015

Un nouveau projet qui s'inscrit dans la continuité du précédent en renforçant les ambitions à plusieurs titres :

- **Avec un double objectif quantitatif** (réf 2012):
 - Un objectif de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) par occupant de 11% par rapport à 2012 d'ici fin 2015 (hors recours à l'achat d'électricité verte) ; Il reste un effort supplémentaire de 6 % par rapport aux émissions de 2014 pour atteindre cet objectif ;

- Un objectif d'efficacité énergétique de 13% par rapport à 2012 d'ici fin 2015 ; ce qui représente un effort d'efficacité énergétique supplémentaire de 7 % sur 2015, puisque nous avons déjà atteint 6% sur la période 2012-2014.
- **Avec une double incitation :**
 - **Taxe carbone interne** payée par chaque ligne métier et les directions fonctionnelles basée sur leur profil environnemental ;
 - **Affectation** des revenus de la taxe à des **projets internes d'efficacité environnementale** qui sont présentés par toute entité et qui ont démontré l'additionnalité environnementale et l'intérêt économique du projet. Ce mécanisme permet de montrer que les actions environnementales sont aussi des opportunités de création de valeur et d'innovation pour la banque.

Aujourd'hui, les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie (directes et indirectes), représentent 70% de l'ensemble des émissions en 2014, dont 47 % pour la seule consommation d'électricité.

La maîtrise des consommations d'énergie du Groupe est essentielle ; les plus gros efforts portent sur les bâtiments et sur l'informatique :

- + Volonté de mieux connaître les consommations de fluides (énergie, eau) à travers la mise en place d'outils de mesure, permettant ainsi d'assurer un suivi plus fin des incidents. Ces programmes se développent dans le Réseau en France et au niveau des immeubles du Siège (Déploiement d'un outil de Diagnostic Environnemental et d'un outil de pilotage énergétique).
- + Ambition de construire ou de rénover des bâtiments (immeuble de bureau ou agences) avec des performances énergétiques améliorées et en conformité avec le RBR (Référentiel Bâtiment Responsable) (ex : d'importants travaux ont été réalisés dans les agences du réseau Société Générale et Banque Rhône Alpes au niveau du nouveau siège de SG New York et au sein de l'entité PEMA en Allemagne, l'immeuble Basalte livré en 2013 et labélisé HQE Construction....). Tous ces travaux ont permis une réduction de la consommation d'énergie de 5 Gwh/an, ce qui représente 1 500 tCO₂.
- + Recours aux énergies renouvelables. En 2014, 14% de la consommation d'électricité du Groupe est d'origine renouvelable.
- + Audit des immeubles centraux afin d'obtenir la certification ISO 50001.

Liés à l'activité des métiers, des optimisations en matière de déplacements professionnels sont possibles et les actions qui sont menées, au-delà de l'aspect sensibilisation, sont plutôt des actions transversales comme :

- L'élaboration d'une politique voyage en matière d'utilisation du train ou de l'avion qui s'applique à l'ensemble du Groupe (ex. utiliser le train pour des lignes Paris-Londres, Paris-Genève, Paris-Luxembourg, ...)
- Efforts pour réduire le contenu carbone de notre flotte automobile, pour les nouveaux véhicules commandés, le taux d'émission autorisé est de 120g de CO₂/km, soit 10g de moins que le taux d'émission moyen autorisé par l'Union Européenne.
- Promotion de solutions alternatives à l'utilisation individuelle de véhicules. Au Siège, une plateforme de covoiturage et un service d'auto partage sont en place. CGI et ALD International ont mis à disposition de leurs salariés des vélos mécaniques et électriques, utilisés pour les déplacements pendulaires et certains trajets professionnels.
- Incitation au recours aux véhicules propres (Hybrides ou électriques)
- La mise en place de solution de télétravail dans plusieurs entités du Groupe contribue à la limitation des déplacements quotidiens.

Pour la consommation de papier reprographique, l'objectif est la rationalisation de sa consommation c'est-à-dire réduire la consommation tout en ayant un recours plus important au papier recyclé. Le papier de bureau éco-labélisé atteint 100% en France et 69% dans le monde

Les actions répertoriées, en relation souvent avec des projets transversaux, sont d'ordre technique :

- le renouvellement du parc d'imprimantes par des imprimantes uniquement recto verso et leur configuration systématique ;
- la réduction du nombre d'imprimantes et des imprimantes individuelles ;
- les projets de dématérialisation et d'optimisation des états d'impression (parmi les actions contributrices importantes).

Le recours accru au papier recyclé réduit l'impact environnemental du Groupe. Pour la France, le recours obligatoire au prestataire central permet de contrôler la qualité du papier (recyclé ou éco labélisé) et les campagnes de

sensibilisation ou - mieux - les consignes du management permettent d'augmenter cet usage (Tour Granite uniquement approvisionnée en papier recyclé). Cet exemple se décline peu à peu à travers le Groupe.

C. L'intégration du plan d'actions de la société Franfinance au sein de la politique de Groupe

Entre l'année 2011, année de référence pour le Bilan des émissions de gaz à effet de serre, et l'année 2014, Franfinance a réduit de 211 tonnes (près de 20%) ses émissions de CO₂ grâce à diverses actions concrètes :

- Concernant les consommations d'énergie dans les bâtiments :

Entre 2011 et 2014, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 153 tonnes grâce à la réduction importante des consommations de gaz. Les migrations et/ou regroupements d'agences sur cette période ont permis de libérer des locaux ayant de fortes consommations de gaz, et de privilégier l'occupation de locaux fonctionnant à l'électricité. En réorganisant les implantations de ses sites de province et en rationalisant leur occupation, Franfinance a diminué le nombre de locaux occupés, et par conséquent les consommations d'énergie et les émissions liées. Concernant le bâtiment Edison, les ampoules halogènes ont été remplacées au fil de l'eau par des LED, moins consommatrices d'énergie.

- Concernant les autres émissions indirectes telles que les consommations de papier :

Les émissions liées aux consommations de papier reprographie ont diminué de 26% (- 50 tonnes) entre 2011 et 2014.

Sur cette période, Franfinance s'est engagé dans un programme de dématérialisation en développant plusieurs solutions qui ont permis de réduire ses consommations de papier. On peut citer à titre d'exemples : la dématérialisation barèmes envoyés aux prescripteurs, la dématérialisation des demandes à la gestion, la dématérialisation de certains listings, la dématérialisation des contrats, des bons de commande ...

Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès de tous les collaborateurs sur les bonnes pratiques permettant de réduire au quotidien les consommations de papier reprographique et d'augmenter l'utilisation de papier recyclé. Elles ont permis d'atteindre un taux d'utilisation du papier recyclé en 2014 de 52%.

- Concernant les déplacements professionnels en voiture :

La quasi-totalité des véhicules utilisés par Franfinance dans le cadre des déplacements professionnels sont des véhicules de location longue durée issus du catalogue d'achat Société Générale, dont le contenu carbone est limité à 120g de CO₂/km parcourus.

Ainsi, en tenant compte de ces mesures, au fur et à mesure du renouvellement de son parc de véhicule, Franfinance a réduit de 9 tonnes ses émissions liées aux déplacements professionnels en voiture sur la période considérée.

En 2014, le montant moyen des émissions de la flotte s'élève à 105g de CO₂/km parcourus, soit 10% de réduction par rapport à l'année 2011 (117g de CO₂/km parcourus).

A l'issue de la période 2011-2014, les 3 principales sources d'émissions de CO₂ de Franfinance restent les déplacements professionnels en voitures de fonction, les consommations d'énergie des bâtiments et les consommations de papier.

Sur la période 2015-2018, Franfinance contribuera à la politique environnementale du Groupe Société Générale qui vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% par employé d'ici à 2020 par rapport à 2014.

Les actions concrètes déjà engagées seront poursuivies et de nouveaux plans d'actions seront initiés suite aux recommandations des audits énergétiques réalisés fin 2015.

L'ensemble des données et actions envisagées sur les trois principales sources d'émissions de gaz à effet de serre feront l'objet de reportings réguliers permettant de piloter l'avancée et l'efficacité des mesures prises.

Concernant les émissions directes produites par des sources fixes et mobiles nécessaires aux activités de Franfinance :

› **Déplacements professionnels en voiture :**

- Franfinance continuera d'appliquer un taux d'émission de carbone maximum de 120g de CO₂/km parcourus lors de la commande de nouveaux véhicules de fonction.
- Le déploiement d'un programme de formation à l'éco-conduite est en cours d'étude pour les collaborateurs concernés par ces voitures de fonction.
- Fin 2015, la réalisation d'un audit énergétique portant sur la flotte de véhicules de fonction a donné lieu à des recommandations pour réduire les consommations de carburant et les émissions liées. Ces recommandations feront l'objet d'une étude de faisabilité en interne et d'une planification pour celles qui seront retenues.
- De plus, en 2015 une plateforme de covoiturage a été mise à disposition des collaborateurs de Franfinance afin de leur proposer une solution alternative à l'utilisation individuelle de véhicules.

Concernant les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité nécessaire aux activités de Franfinance :

- Le siège de Franfinance (Bâtiment Edison) représente près de 60% des consommations d'énergie de Franfinance. Depuis 2014, les consommations d'énergie et d'eau de ce bâtiment font l'objet d'un reporting spécifique qui permet de détecter les sources éventuelles de pertes et de progrès dans les consommations.
- Un audit énergétique portant sur les consommations d'énergie de ce bâtiment Edison a été réalisé fin 2015. Les recommandations émises feront l'objet d'une étude de faisabilité en interne et d'une planification pour les actions d'amélioration qui seront retenues. Le reporting annuel des données du Bâtiment Edison permettra de suivre l'avancée et l'efficacité des actions retenues suite à cet audit.
- Parmi les actions concrètes d'ores et déjà effectuées ou envisagées pour le site Edison :
 - Le remplacement du groupe froid en 2015, qui présente un potentiel d'économies d'énergie estimé à 2tCO₂ environ par an grâce à l'amélioration de la puissance frigorifique du nouvel équipement installé.
 - La mise en place d'un dispositif permettant de centraliser l'arrêt des convecteurs individuels en fonction des températures.
 - L'installation de détecteurs de mouvements dans les parkings courant 2016, en test tout d'abord dans un des sous-sols du site, pour réduire les consommations d'énergie liées aux éclairages.
- Poursuivant la réorganisation de son réseau d'agences et de ses bureaux en Province, Franfinance cherchera autant que possible à mutualiser l'occupation de l'espace avec d'autres entités du groupe Société Générale ce qui permettra de réaliser de nouvelles économies d'énergie.

Concernant les autres émissions indirectes :

› **Consommation de papier**

- Franfinance a pour objectif poursuivre la réduction de ses consommations de papier reprographie tout en ayant un recours plus important au papier recyclé, permettant de réduire de 20 tonnes environ les émissions de CO₂ liées à ces consommations de papier.
 - La poursuite du programme de dématérialisation des documents et processus permettra de mettre en place de nouvelles solutions telles que la signature électronique ou encore la facture électronique.
 - Depuis 2014, les consommations de papier, et leur évolution dans le temps, font l'objet d'un reporting détaillé qui permet de sensibiliser aux enjeux économiques et environnementaux de ces consommations, et qui permet également de piloter l'avancement et l'efficacité des plans d'actions qui sont décidés.
 - Sur la période 2015-2018, des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs continueront d'être déployées régulièrement.
 - Afin de maximiser les effets de ces campagnes, des solutions techniques devraient être déployées, telles que le paramétrage par défaut en recto verso des imprimantes dédiées à la bureautique.
 - A l'issue d'une phase pilote qui a démarré fin 2015, Franfinance prévoit également de déployer la collecte sélective des déchets papier. Cette action devrait contribuer de façon indirecte aux objectifs papier de Franfinance, en permettant aux collaborateurs de se rendre compte de la quantité de papier qui est imprimée puis jetée, tout en promouvant les bénéfices du recours au papier recyclé.
- › **Déplacements professionnels en train et avion** : les émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels en train et avion représentant 5% des émissions totales de CO₂ de Franfinance en 2014, les actions de réduction de ces deux postes d'émissions n'ont pas été retenus comme prioritaires pour la période 2015-2018.

En conclusion, bien que ne pouvant toutes être quantifiées de façon précises, les émissions de CO₂ de Franfinance devraient encore diminuer sur la période 2015-2018 grâce à :

- › La poursuite des actions déjà initiées sur la période 2011-2014,
- › La mise en œuvre d'une sélection d'actions d'amélioration recommandées suite aux audits énergétiques réalisés en 2015,
- › La mise en place de reportings réguliers sur les 3 principales sources d'émissions de CO₂, qui permettront de piloter l'avancement des plans d'actions et de mesurer leur efficacité.